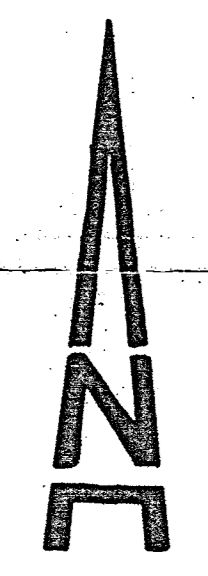


Arrêté le : 19 novembre 2009
Approuvé le : 26 janvier 2011
Rendu exécutoire le : 19 mars 2011

LEGENDE

- AC.1 Servitudes de protection des monuments historiques
 - classés
 - inscrits
 - AC.2 Servitudes de protection des sites et monuments naturels
 - inscrits
 - I.4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques
 - PT.1 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
 - PT.2 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
- 148 / 136 Côte maximale obstacle métallique
113 / 106 Côte maximale autres obstacles



Echelle 1/ 5000

